

MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°12 - Octobre, novembre, décembre

MAG'



MONTARNAUD TERRE DE CHAMPIONS

SOMMAIRE

3 Edito

4 Dans l'actu

Animal totémique
Château de Montarnaud
80ème anniversaire de la libération
PLU
Géoparc

6 Zoom sur

Cave coopérative

8 En Chantier

City stade
Maison des jeunes
Entrée du Pradas
Rue des Érables
Ancienne poste
Bois du château
Hérault Logement

10 Cadre de vie

Déchets
Cours d'eau
Prévention des feux de forêt
TADAM

12 Solidarité

Programme octobre, novembre, décembre

14 Portrait

Bénédicte Voisin
Cédric Frackiewicz

16 Jeunesse

Les ALSH
Remise de livres

18 Vie associative

Défilé des associations

20 Culture

Programme de la bibliothèque

22 Parole à

23 Retour en images

24 Agenda

MONTARNAUD



N° 12 - 2024

Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud
Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens
Responsable de la publication : Laurence Durand
Crédits photos : Ville de Montarnaud - Laurent Arnaud.
@laurazphotos - AdobeStock.
Conception et réalisation : Imprimerie BSF
Imprimé à 2100 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes
les informations
de votre commune
sur nos réseaux sociaux :



www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/



<https://instagram.com/villemontarnaud>



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

L'été est terminé, l'heure de la rentrée et de la reprise a retenti il y a quelques semaines.

Outre les élections législatives, qui ont une résonance nationale, la commune de Montarnaud a pu vivre des moments marquants en cette période estivale grâce au dynamisme de la Commission festivités. Celle-ci a proposé une programmation riche et variée : la transhumance, le feu d'artifice et le bal du 13 juillet, la fête du village, une fois de plus réussie. Tous ces événements ont attiré énormément de monde.

Je remercie toutes les associations qui main dans la main avec les services municipaux œuvrent au succès de ces festivités. Je tiens à encourager et féliciter l'ensemble des bénévoles qui font vivre les associations, créent le ciment social de notre commune et favorisent ainsi la rencontre et la mixité.

Nous renouvelons notre opération de démocratie participative avec l'organisation depuis mi-septembre, des réunions de quartier où l'on vous attend nombreux, car il est plus agréable d'échanger de vive voix que par écrits interposés. Cette rentrée et ce dernier trimestre de l'année seront riches en réalisations :

- 2^{ème} tranche de l'opération « l'école numérique » à l'élémentaire.
- Livraison des nouveaux locaux Katchouk à l'école élémentaire.
- Installation à partir de début septembre de l'aire de sport (street work out), de l'aire de jeux pour enfants et de celle de la convivialité pour les parents, situées entre le collège, le pumtrack et le plateau sportif créé dernièrement.
- Lancement début octobre des travaux de la maison des adolescents entre le parking du collège et le pumtrack.
- Lancement début décembre de la réhabilitation de la Route de Saint-Paul, à l'entrée du village (côté ZAC) depuis la déchetterie.
- Signature de l'acquisition de la cave coopérative.
- Fin décembre, démarrage de la démolition partielle de la cave coopérative.
- Et en fin d'année, création d'un city-park dans l'espace situé entre le club house du tennis et le nouveau plateau des sports.

Poursuivons notre démarche et portons haut les couleurs de Montarnaud.

Développons des relations constructives et fructueuses pour pérenniser un « bien vivre » au sein de notre village.

Très bonne fin d'année.

Jean-Pierre Pugens

ACTU

LE TAUREAU

Animal totémique de notre Commune !



Ce choix est le fruit d'une consultation des membres du Conseil des sages, du Conseil Municipal des Jeunes et des Montarnéens. Pour rappel, la légende qui accompagne l'animal totémique a été écrite par une classe de Cm1-Cm2 d'Audrey Carcanade.

Quatre projets étaient en compétition : les trois boucs, le bélier et le mouton, le taureau et le sanglier.

Désormais, le projet va se dérouler en deux étapes : « définir et réaliser le totem par le biais de la création d'une association et l'organisation des sorties de notre animal totémique, accompagnées de musique traditionnelle. C'est un beau projet intergénérationnel pour notre commune. Nous lançons un appel à tout ceux qui souhaitent s'y associer, tant au niveau de sa confection que sa célébration » Jean-Pierre Pugens.

Résultats des votes :

Conseil des Sages :	Le mouton qui arrive en tête avec 8 voix
Conseil Municipal Jeunes :	Le taureau qui arrive en tête avec 3 voix
Montarnéens :	Le taureau qui arrive en tête avec 14 voix



Légende « Le taureau » Classe de CM1-CM2A

« Dans un champ près des Plantades naquit Scoubidou, petit taureau de Montarnaud.

Seul taureau de Montarnaud, il vivait parmi les chevaux, et était élevé par un jeune garçon du village prénommé Ethan.

Ce jeune montarnéen était passionné depuis l'enfance par les taureaux.

Un jour, par manque d'argent pour le nourrir, Ethan fut obligé à contre cœur de vendre Scoubidou.

En rentrant chez lui, ce jour-là, il trouva par terre un fer à cheval. Il le récupéra et le garda en souvenir de son taureau, espérant qu'il lui porterait chance.

Quelques années plus tard, Ethan revint à Montarnaud. En se promenant au cœur du village, il fut blessé par un éboulement de la fontaine. Coincé dans les décombres, Ethan n'avait plus la force d'appeler à l'aide. La légende raconte que son taureau serait venu, avec ses cornes, le dégager des débris de roches.

Ethan, chanceux, fut très reconnaissant envers le taureau. Celui-ci marqua les esprits des Montarnéens. Depuis, chaque été, en mémoire de Scoubidou, une fête votive est organisée sur la place de la fontaine ».

Pour tous ceux qui souhaitent s'investir dans la réalisation de l'animal totémique envoyer un mail à service.communication@montarnaud.fr

CHÂTEAU DE MONTARNAUD

Une première ouverture au public réussie !

La propriétaire des lieux, **Brenda Donn-Byrne** est ravie : « Les visites se sont vraiment bien passées. J'ai beaucoup échangé avec les visiteurs et j'ai souvent appris. Ils m'ont aussi fait découvrir ou voir des choses que je ne voyais pas ou plus. C'était sympa, chaleureux et parfois émouvant. »

Une 1^{ère} année d'ouverture au public qui l'a aussi guidée sur ce qu'elle devait améliorer, modifier ou ajouter l'année prochaine. Même si l'argent récolté pour les visites n'est pas très conséquent, Brenda est heureuse de cette initiative : « Je suis contente d'avoir pris cette décision qui s'avère encourageante, et qui a eu l'air de faire plaisir à beaucoup de visiteurs. Cette ouverture me donne de nouvelles perspectives, une nouvelle dynamique et moins d'isolement. Au mois de septembre je vais créer une association des amis du château de Montarnaud, qui apportera certainement une aide concrète et un soutien psychologique précieux ».

Après ce test pendant l'été, Brenda Donn-Byrne a prolongé l'ouverture tout le mois de septembre. Pour rappel, l'argent des visites a pour objectif de restaurer certaines pièces du château.



80^{ème} ANNIVERSAIRE

de la libération



Pour les 80 ans de la libération, cette année, la cérémonie a revêtu une forme particulière. Elle n'a malheureusement pas été relayée dans l'édition locale du Midi Libre, nous tenions à vous la restituer. C'est la première fois que la commémoration se déroule en continu et en trois lieux.

Le premier temps de cette cérémonie s'est tenu le 24 août au matin, route de Mende à Montferrier-sur-Lez en présence des représentants de cette commune, de ceux de Grabels et de Montarnaud, de la présidente de l'ANACR, de représentants d'anciens combattants ainsi que du sénateur Jean-Pierre Grand et de la députée Fanny Dombre Coste.

La seconde partie de la commémoration s'est déroulée en fin d'après-midi à Bel Air sur la commune de Grabels.

Enfin la clôture de cette cérémonie a été organisée à Montarnaud devant la stèle de la route de Montpellier.

Nos trois villages sont liés par le passage de la terrible colonne allemande, passage durant lequel de nombreuses victimes sont à déplorer. Cette année, ce trajet a été symbolisée par une vingtaine de cyclistes issus de chaque commune, revêtus de chasubles aux couleurs du 80^{ème} anniversaire.

Cette cérémonie a été ponctuée à chaque étape de récits historiques évoqués par Mr Richard, chercheur.

Les porte-drapeaux de l'ensemble des communes étaient présents et la chorale de l'école de musique de Montferrier nous a gratifié d'un chant spécialement écrit et composé pour l'occasion.

Nous envisageons pour les années suivantes de joindre la commune de Montpeyroux à cette cérémonie, puisqu'elle a également été traversée par cette colonne.

Il est de notre devoir de perpétuer cette commémoration afin de pas oublier ces événements tragiques, et de les faire connaître aux plus jeunes, par le biais d'un parrainage qui pourrait prendre la forme d'un cortège d'enfants pour la prochaine commémoration.

PLU

Révision

Une première réunion de présentation du PADD a eu lieu le 4 septembre 2023 pour présenter les orientations de la révision du PLU.

La contrainte qui s'impose à nous est de limiter l'extension de la commune.

Certaines zones seront donc fermées à l'urbanisation.

Le SCOT nous impose la plus grande sobriété dans l'augmentation de la population de Montarnaud.

Actuellement, le nouveau zonage de la commune est en cours de finalisation et sera présenté à la population au cours de dernier trimestre 2024.

Nous vous rappelons qu'un registre est ouvert en Mairie pour faire part de l'ensemble des remarques et demandes.

Les panneaux expliquant la révision du PLU sont également consultables.

LE GÉOPARC TERRES D'HÉRAULT

Candidat au label Unesco en 2024



Engagé dans la démarche de labellisation UNESCO depuis 2022, le Département de l'Hérault prévoit de déposer sa candidature en novembre 2024, en vue d'une possible reconnaissance par l'UNESCO en 2026.

Le Géoparc Terres d'Hérault rassemble 112 communes héraultaises sur un périmètre de 2046 km² et 540 millions d'années d'histoire géologique en Hérault. Notre commune est membre du Géoparc Terres d'Hérault.

C'est une démarche de dynamique territoriale, qui permet la valorisation de la grande diversité des richesses du patrimoine géologique héraultais, tout en favorisant le développement d'un tourisme durable.

Créé en 2015, le label Géoparc mondial de l'UNESCO est attribué à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Le label soutient les territoires dans la conservation de leur patrimoine géologique et la sensibilisation du public aux enjeux écologiques. Aujourd'hui, il est attribué à 213 Géoparc dans 48 pays et seulement 9 en France.

ZOOM SUR...

LA FIN D'UNE HISTOIRE... Le début d'une autre...



La cave coopérative de vinification « les Coteaux de Montarnaud » a été construite en 1939 par 89 membres fondateurs de Montarnaud et quelques villages voisins : Saint-Paul-et-Valmalle, Vailhauquès et la Boissière.

Au cours des décennies, elle a connu différents agrandissements, apports de technologies performantes, améliorations des systèmes de vinification en parallèle d'une sélection de cépages améliorateurs. Près de 400 viticulteurs y ont adhéré au total dont ceux d'Argelliers, quelques-uns de Combaillaux, Murviel-lès-Montpellier, Montpellier et Saint-Gély-du-Fesc, pour des surfaces de vignoble de près de 500 hectares. Pour permettre le maintien d'activité des viticulteurs, la cave a fusionné avec d'autres environnantes, Cournonterral et enfin le groupe l'Ormarine. Mais elle a souffert de restructurations de la profession et d'une inactivité prolongée. La « Coopé » est désormais fermée et laissée à l'abandon.

Le corps de bâtiment initial présente une façade principale ordonnancée selon un axe de symétrie vertical et orientée vers le nord-ouest, face au château. Au fil du temps, si le pignon principal a été conservé, des travées supplémentaires sont venues prolonger le volume de la nef et des extensions

techniques ont été rajoutées au coup par coup à l'arrière du bâtiment. A l'avant, un quai de dépose en structure métallique a été implanté en plein milieu du parvis devant la façade principale. Sa construction remonte probablement au début des années 1970.

A l'arrière, de nombreuses extensions ont peu à peu colonisé le volume monobloc de la cave, prolongées par des annexes et édifices techniques, créant des espaces délaissés non maîtrisés.

Une évolution démographique

L'évolution démographique de la Commune a déplacé la localisation de la cave coopérative. En 1957, cette dernière était « hors village » certainement pour éviter les inconvénients de proximité... L'évolution de l'habitat, des différents lotissements et surtout la mise en place de la ZAC du Pradas, a déplacé le centre géographique de Montarnaud. La cave coopérative est maintenant peu ou prou au centre géographique du village.

Un projet privé contrarié

Le 14 juin 2018, le Plan Local d'Urbanisme de la Commune a été modifié pour la prise en compte d'un projet privé. Le bâtiment de la cave et les abords devaient être achetés par un promoteur pour y réaliser logements et locaux commerciaux.

L'association Citoyenne de Montarnaud s'est opposée à ce projet. Elle est née le 17 mars 2016, de la réflexion de Montarnéennes et de Montarnéens qui souhaitaient : « *contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans la commune, en favorisant une réflexion sur leur finalité, en concourant au bien-être de chacun, en redonnant le goût aux habitants à la vie citoyenne, en leur permettant d'être actifs dans l'exercice de l'esprit civique et participatif* ».

Durant la période 2016-2019, de multiples actions ont été réalisées par cette association. Celles-ci se sont traduites par de nombreuses publications informatives sur la politique municipale menée par l'ancienne équipe en place jusqu'en 2020, concernant l'utilisation des deniers publics, les décisions prises, etc...

Parmi ses actions, l'association a mené un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier contre une modification du PLU qui permettait la réalisation d'un projet privé d'urbanisation de la cave coopérative de Montarnaud et de son terrain de 13 500 m².

Ce recours a permis de "bloquer" provisoirement ce projet privé afin qu'une nouvelle réflexion puisse être développée sur l'espace de la cave coopérative, et ce dans l'intérêt collectif de tous les Montarnéens. Tous nos remerciements aux membres de cette association qui ont œuvré pour que notre cave coopérative puisse avoir une autre destination que celle de devenir un énième immeuble d'habitation entouré d'un lotissement...

Un changement total de direction après les élections de mars 2020

La nouvelle équipe fraîchement élue portait dans son programme, l'aménagement de ce bâtiment et des abords. En effet, la centralité de la cave et les équipements non proportionnés à la population actuelle en font un point incontournable. L'actuelle municipalité a reçu les promoteurs pour leur signifier sa ferme intention de se réapproprier ces biens immobiliers et le foncier attenant, ce qui a rapidement été géré.

Un temps de gestion et d'études

La population et le conseil municipal ont rencontré un bureau spécialisé à plusieurs reprises, afin de définir les besoins et préétablir un programme.

Cette étude importante pour le dimensionnement et l'évaluation des dépenses, a duré plus d'une année. La synthèse de ces études a été présentée aux Bâtiments de France (eu égard à la proximité du Château et de la Chapelle), aux collectivités partenaires que sont la CCVH, le Département et la Région.

Une première ébauche « sous forme compacte » a été réalisée. Dans le bâtiment actuel de la cave coopérative, le centre social, la salle polyvalente, la mairie, la médiathèque, l'école de musique, l'école de danse intercommunale y étaient envisagés.

Tout chantier, toute réalisation doit pouvoir garder sa souplesse pour l'adaptation aux contraintes extérieures. Ce fut le cas pour le financement, où, eu égard au volume financier envisagé, les collectivités nous ont demandé de réaliser cette opération par tranches.

Il nous était impossible de conserver ce modèle, puisqu'un chantier est incompatible avec l'utilisation de locaux terminés occupés et superposés.

Évolution de la répartition

La cave est constituée d'un corps de bâtiment avec une grande valeur architecturale (la partie composée de moellons de pierre) et d'une partie de structure plus légère sans grand intérêt. L'ensemble du foncier sur lequel sont situés les bâtiments actuels est d'environ 13500 m².

La solution, qui est présentée à nous, était de démolir la partie sans valeur, la dernière trame sur la partie arrière du bâtiment central et de récupérer l'espace pour y installer :

- ➔ Dans l'emprise de la cave conservée, le centre social et la salle polyvalente. (théâtre, cinéma, 250 places assises (gradins repliables), lotos, expositions, etc...).
- ➔ Dans un autre bâtiment, la Médiathèque en rez-de-chaussée et la Mairie à l'étage.
- ➔ Dans un dernier bâtiment, les écoles de musique et de danse en rez-de-chaussée.

Un chantier très technique

La caractéristique technique de cette cave coopérative est que la toiture repose sur les cuves. Toute démolition sans précaution des cuves, provoquerait l'effondrement du toit. Nous procéderons donc en plusieurs étapes :

- ➔ La démolition partielle de la cave.
- ➔ La réhabilitation de l'intérieur (centre social et salle multiusage) et l'aménagement des espaces extérieurs.
- ➔ La réalisation de l'école de musique et de l'école de danse intercommunale.
- ➔ La réalisation de la médiathèque et de la mairie.



Partie conservée

Partie démolie

Ce chantier se déroulera sur plusieurs années budgétaires. Les plans et calculs de la démolition sont terminés.

Les travaux consistent :

- ➔ A déposer les tuiles existantes et les conserver sur place.
- ➔ Créer une dalle qui reliera les murs extérieurs entre eux, et qui assurera la stabilité de l'ouvrage.
- ➔ Curer les cuves de l'intérieur, en laissant notamment dans le hall d'entrée, toute hauteur des cuves et les coursives et escaliers qui rappelleront la fonction et l'utilisation antérieures de ce bâtiment.
- ➔ L'édicule métallique situé devant le fronton sera démolie, la cuve enterrée (10x10x8 m) sera conservée afin de récupérer les eaux de pluie.
- ➔ Un maximum de béton sera concassé et réutilisé sur place pour éviter les allers retours des camions.
- ➔ Les tuiles actuelles seront reposées sur le toit restructuré, une étanchéité nouvelle étant posée sur la dalle.

L'appel d'offres pour sélectionner les entreprises de démolition est lancé. La liste des entreprises retenues sera validée lors du conseil municipal de novembre ou décembre. L'ordre de service de la première phase de démolition est envisagé pour la fin de l'année 2024.

En ce qui concerne la réhabilitation de la cave, l'appel à concurrence de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste, bureau d'étude...) est lancé. Le choix de l'équipe lauréate se fera au conseil municipal de décembre afin de respecter les délais administratifs réglementaires.

Un lieu qui va évoluer

➔ Dans un deuxième et troisième temps, les bâtiments (école de musique, de danse, médiathèque et mairie) seront réalisés sur des espaces réservés, sur l'emprise du foncier de la cave coopérative.

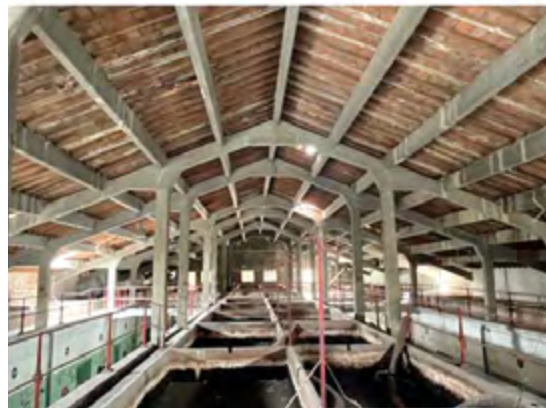
➔ L'espace extérieur, qui fait 3 à 4 fois la surface actuelle de la place devant la salle des fêtes, va être équipé pour pouvoir accueillir des événements particuliers, tels que la fête du village, fête des écoles, concerts, expositions...

Des éléments structurants seront construits définitivement pour éviter toute la main d'œuvre de montage et démontage (scène, buvette...)

Le lieu sera arboré et restera tout au long de l'année convivial et accueillant. Des activités pourront être transférées de l'intérieur des bâtiments, à l'extérieur sur des lieux adaptés. L'ensemble de cette structure sera accessible par une « étoile » de liaisons douces.

L'ancienne cave était un lieu de vie autour de l'activité économique principale : la viticulture.

Redonnons une vie culturelle, sociale, conviviale, sociétale à ce lieu qui deviendra le poumon de la nouvelle vision de Montarnaud.



EN CHANTIER...

CITY STADE



Il s'agit de réaliser un City-stade dans l'emprise du skate-park actuel, car ce dernier est inadapté à la pratique et peu sécurisé (un projet de nouveau skatepark est en cours d'études). Le City-stade complétera donc le plateau sportif en cours d'aménagement et permettra aux jeunes de pratiquer le football en complément des terrains de basketball et de handball aménagés à proximité.

Le revêtement sera en gazon synthétique.

Le projet est en cours de finalisation, et la réalisation souhaitée serait pour cet hiver.

Le coût estimé est de 105 000€.

**Les subventions demandées de 20 000€ à la Région
et de 25 000€ au Département.**

STREET WORKOUT



Le street workout (entraînement de rue) est un sport mêlant la gymnastique et la musculation. Les installations mises en place dans la plaine des sports permettront une pratique complète et variée grâce aux nombreux modules. Cet équipement sera complété par un espace de jeux d'enfants (premier âge) et un espace convivial à usage familial. Cet ensemble, accessible par le parking du collège longera le pumptrack et aboutira à l'angle du portail d'entrée du tennis et du nouveau plateau sportif à usage commun collège/commune de Montarnaud. La fin des travaux est programmée pour mi-novembre 2024. La plantation d'arbres et d'arbustes en limite du tennis et du pumptrack est prévue pour favoriser l'ombre au cœur de l'été. Les arbres en place seront conservés.

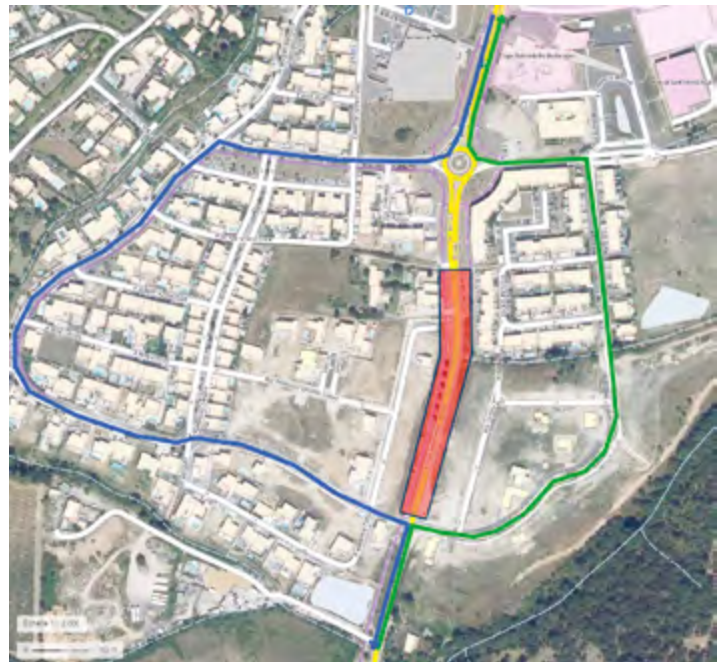
Le coût de l'opération est de 168 000 € TTC,

Les subventions demandées de 45 300€ au Département.

MAISON DES JEUNES.

Les études sont achevées, la consultation des entreprises a eu lieu en juin/juillet et l'analyse des offres est terminée. Le démarrage des travaux est prévu début novembre 2024, pour une inauguration en juin 2025. La maison des jeunes sera située entre le pumptrack, le parking du collège et l'aire de retournement de la rue Marie Curie. D'une surface intérieure de 154m², cet équipement permettra aux collégiens et autres adolescents de la commune de bénéficier d'un lieu de rencontre afin d'échanger, de pratiquer des activités et du sport sur les équipements proposés à proximité immédiate (pump, street work out, basket, foot..)

ENTRÉE DU PRADAS



L'entrée de Montarnaud, côté sud A750, dans sa configuration actuelle ne ressemble pas à une entrée de ville, c'est pour cette raison que nous allons réaliser des travaux, entre la déchetterie et le terre-plein central situé avant le giratoire :

- Réfection de la chaussée et de la piste cyclable, création d'un cheminement piéton reliant les 2 parties de la ZAC du Pradas.
- Traversée douce sécurisée sur un îlot central, ralentissement des véhicules grâce aux chicanes créées par cet îlot.
- Aménagement paysager.

La création de cheminement, côté droit en rentrant dans Montarnaud permettra de prolonger la voie de déambulation qui entoure la ZAC du Pradas, le long du ruisseau des Mages et depuis l'arbre de vie, de rejoindre la route de Montpellier/Bel Air sans rencontrer un véhicule.

Les études sont terminées, la consultation est en cours et l'analyse des offres des entreprises a eu lieu en septembre. Les travaux sont prévus vers la fin novembre pour une fin prévisionnelle en été 2025.

Pour des raisons techniques et financières, il est prévu de fermer la RD111E1 (route actuelle) pendant les travaux. La déviation provisoire passera par les rues Olympe de Gouges et Nelson Mandela.

RUE DES ÉRABLES



Date de démarrage des travaux : **lundi 30 septembre 2024.**

Date de fin prévisionnelle des travaux : **vendredi 15 novembre 2024** (sauf Aléas).

Nature des travaux : réfection complète du revêtement enrobé de voirie et trottoirs.

Contraintes : la circulation dans la rue des érables subira quelques déviations le temps des travaux.

L'entreprise déposera un petit mot dans les boîtes aux lettres des riverains quelques jours avant d'intervenir, avec les coordonnées du conducteur de travaux en cas de problème.

ANCIENNE POSTE



Dans le Mag n° 9, nous avons évoqué la réhabilitation de l'ancienne poste, bâtiment qui accueillait précédemment au rez-de-chaussée, le local de l'association Espoir pour un Enfant.

Le bailleur social « Un toit pour tous » a donné un avis favorable à la réalisation de deux logements sociaux.

L'architecte a été sélectionné, il s'agit du cabinet montarnéen, LMD. Le permis de construire devrait être déposé rapidement et le bail emphytéotique signé dans la même période.

Le coût de l'opération à la charge de la Mairie sera de 3000€, le reste étant supporté par le bailleur.

BOIS DU CHÂTEAU

Dans le précédent Mag (n°11), nous vous avons informé du lancement du lotissement « Bois du Château ».

Le Conseil municipal du 9 septembre a autorisé Mr le Maire à signer avec la société Hectare un avenant au PUP (Projet Urbain Partenarial). Il s'agit d'un contrat librement négocié entre les deux parties et qui permettra le financement à hauteur de **300 000€** de la réalisation de l'extension de l'école maternelle et de la création de l'ALSH Quistitis, inaugurés le 15 juin dernier.

HÉRAULT LOGEMENT



Les travaux de réalisation de l'opération de 28 logements sociaux au rond-point de l'arbre de vie ont démarré en juillet 2024.

Onze logements sont réservés HSS (Habitat senior Service).

Huit logements sont réservés pour de l'habitat inclusif.

Les logements seront livrés aux alentours de septembre 2025.

Si vous souhaitez postuler à un logement, les conditions sont les suivantes :

- ➔ Avoir plus de 65 ans.
- ➔ Avoir des ressources en cohérence avec le barème HLM.

La démarche est simple : prendre rendez-vous auprès du CCAS de la Ville de Montarnaud qui présentera votre dossier à la commission d'attribution d'Hérault Logement, celle-ci étant souveraine.

Il s'agit de petits logements (1 ou 2 chambres, T2/T3). Un douzième appartement sera réservé et destiné à une personne à mobilité réduite (T2).

La pose de la première pierre sera organisée avant la fin de l'année.

Avec Hérault Logement et la Commune de Montarnaud, la solidarité se construit.

CANDÉLABRES



Poursuite des travaux.

Remplacement de l'éclairage du chemin des écoliers, par des candélabres d'inspiration florale.

L'intervention est prévue pour le mois de novembre ou décembre.

Dans un second temps, des travaux sont également prévus sur l'esplanade Jean Moulin et le jardin d'enfants, ainsi que l'entrée de ville et le rond-point de l'Arbre de vie.

CADRE DE VIE



DÉCHETS

le 5 octobre !

Le Conseil des sages organise à nouveau une demi-journée citoyenne de ramassage des déchets dans la commune.

Elle se déroulera le samedi 5 octobre :

- ➔ Rendez-vous à 9h00 devant la salle des fêtes.
- ➔ Formation des équipes et distribution des matériels (chasubles, pinces, sacs, etc...). Prévoir des gants.
- ➔ Ramassage des déchets jusqu'à 11h30.
- ➔ Apéritif offert par la municipalité.

La veille, les membres du conseil des sages seront également mobilisés sur une autre action citoyenne de nettoyage avec les scolaires (école élémentaire et collège).

La mer commence ici...

(Texte et dessin d'enfants)

Cette phrase devrait être écrite tout le long des trottoirs, dans les jardins et tous espaces publics de notre village. Chacun devrait l'avoir en tête quand il jette n'importe où, une canette en alu, une bouteille en plastique, un mégot ou bien d'autres déchets, plutôt que de les mettre dans une poubelle.

Montarnaud est en effet traversé par la Mosson et ses affluents qui terminent leur course dans la Méditerranée proche. Un coup de vent, une bonne pluie et voilà tous ces déchets jetés au sol qui sont envoyés peu à peu dans le réseau de collecte des pluies ou dans le lit des rivières, pour arriver finalement dans la mer.



Au sol comme dans la mer, il faudra de très nombreuses années pour que ces déchets jetés négligemment dans la nature disparaissent. A titre d'exemple 10 à 500 ans pour une canette, 400 ans pour une bouteille plastique, 5 ans pour un papier de bonbon, 1 an pour un mégot de cigarette.

Même quand ces déchets ne sont plus visibles, ils sont transformés en millions de fines particules et molécules chimiques qui polluent les sols, les eaux et empoisonnent la faune et la flore. Un seul mégot de cigarette peut par exemple polluer 500 litres d'eau. En une semaine, un être humain pourrait ingérer 5 grammes de plastique, en partie via l'eau de boissons et la consommation de produits de la mer (étude scientifique citée par le WWF)

Non seulement, tous ces déchets abandonnés enlaidissent nos espaces de vie, mais ils contribuent à polluer nos sols et nos eaux. Ils menacent la faune et la flore et à terme notre santé.

Alors faisons comme nous le demandent les enfants, déposons nos déchets dans les poubelles faites pour ça !

De nouveaux dépôts ont été constatés sur l'emprise du Vigné, il s'agit de dépôts de très grands volumes. Eu égard à la recrudescence de ces dépôts dans ce secteur, nous envisageons de le fermer à la circulation des véhicules, en relation avec les services des sapeurs pompiers.

Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

COURS D'EAU

Des travaux d'entretien

Au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté de Communes vallée de l'Hérault (CCVH) a mandaté l'entreprise Actiforest pour la réalisation d'interventions sur le ruisseau de la Mosson et ses affluents à Montarnaud qui se sont déroulés première semaine de septembre. Objectif : limiter le risque d'inondation, retrait de bois morts, débroussaillage à l'amont des ponts, élagage et abattage d'arbres instables. Ces opérations déclarées d'intérêt général sont portées par la CCVH. Afin de restaurer progressivement un boisement de berge (ripisylve) souvent dégradée, des rubans biodégradables de couleur signalent les jeunes arbres et arbustes à conserver.



Le terrain dont vous êtes propriétaire est riverain d'un cours d'eau ?

Alors vous êtes propriétaire des berges et du fond jusqu'à la moitié du lit.

En cas d'absence de travaux portés par la CCVH, vous avez donc la responsabilité de l'entretenir régulièrement en réalisant les opérations suivantes :

- ➔ Évacuer les embâcles gênants tels que les troncs et les grosses branches ;
- ➔ Recéper les arbres penchés, menaçant de tomber ou de gêner l'écoulement de l'eau ;
- ➔ Retirer les déchets et les plantes invasives ;

La ripisylve doit être préservée car elle joue un rôle important pour le cours d'eau :

- ➔ Accueil de la biodiversité ;
- ➔ Stabilisation des berges limitant leur érosion ;
- ➔ Diminution de la vitesse de propagation des crues ;
- ➔ Filtration des pollutions potentielles de l'eau.

Pour l'entretien :

- ➔ Privilégiez la période de moindre sensibilité pour la biodiversité : de septembre à janvier ;
- ➔ N'intervenez pas en véhicule motorisé dans le cours d'eau ;
- ➔ Ne laissez pas de déchets végétaux en zone inondable.

Important : Ne plantez jamais d'espèces invasives (Bambou, Canne de Provence, Erable negundo...) car elles sont incontrôlables, remplacent les essences locales et dégradent notre biodiversité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des eaux de la vallée de l'Hérault au 04 34 46 60 00.

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Les bénévoles du CCFF de Montarnaud toujours mobilisés !

Pour la 4^{ème} année consécutive, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt ont donné de leur temps pour assurer des patrouilles de surveillance de nos massifs forestiers, chaque week-end et jour férié de la saison à risques feux de forêt (29 juin au 22 septembre).

Une vigilance nécessaire au regard des 106 feux de forêts dénombrés sur notre département au 31 août (environ 620 hectares parcourus par le feu).

Durant leurs patrouilles, nos volontaires gardent un œil vigilant pour détecter d'éventuelles fumées et être en capacité d'alerter au plus tôt les pompiers en indiquant la nature et l'emplacement des départs de feu. En matière de lutte contre le feu la rapidité d'intervention est primordiale !

Les patrouilles sont également l'occasion de prévenir les comportements à risque liés notamment à l'emploi du feu ou la réalisation de travaux dans les espaces forestiers et leurs abords. Elles sont également l'occasion de sensibiliser les usagers des massifs forestiers à la réglementation en matière de prévention des feux de forêt.

Pour la première fois cette année, notre commune a été impactée sur le secteur de la garrigue du Mas Dieu, par l'arrêté préfectoral réglementant l'accès, la fréquentation et la circulation du massif « Causse d'Aumelas et Collines de la Moure ». Une vigilance accrue pour nos patrouilleurs s'est avérée nécessaire afin de veiller au respect de l'interdiction de fréquentation du massif les jours de risque sévère d'incendie.



Un grand merci à nos bénévoles du CCFF qui, cette année ont encore répondu présents !

Le CCFF recrute des volontaires. Contact et renseignements :
g.dubuc@montarnaud.fr - contact@montarnaud.fr

Obligations légales de débroussaillage, c'est le moment !

Le débroussaillage est une obligation légale et le moyen le plus efficace de protéger vos biens et habitations en cas de feu de forêt.

Le débroussaillage facilite également l'intervention des services de lutte contre le feu.

L'automne et l'hiver, lorsque les végétaux ont perdu leur feuilles est la période la plus favorable aux travaux de débroussaillage.

Pensez-y !

TRANSPORT À LA DEMANDE

TADAM, VOUS AVEZ TESTÉ ?



Mon nouveau
Transport À la Demande

TADAM

pour être libre de me déplacer
en vallée de l'Hérault !

Réservation au 0 805 60 81 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
(jusqu'à 16h la veille de votre déplacement)

2 € / trajet Horaires et jours concernés à consulter sur www.cc-vallee-herault.fr

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TAD liio

C'est le nouveau service de transport à la demande proposé sur le territoire pour être libre de se déplacer en vallée de l'Hérault !

La mobilité prend de la vitesse en vallée de l'Hérault avec deux nouveaux services : le transport à la demande et l'autopartage.

L'année 2024 est marquée par l'avancée de deux chantiers fondateurs en matière de mobilité : la pose de la passerelle sur l'autoroute en mars dernier et la mise en service du Pôle d'échanges multimodal (PEM) le 27 mai.

Des aménagements et des services viennent compléter progressivement ces nouveaux équipements depuis le 1^{er} juillet avec le lancement du transport à la demande Tadam et du service d'autopartage (location de véhicule en libre-service) proposé par Modulauto.

TADAM est un transport public, déployé en partenariat avec la Région Occitanie, qui fonctionne sur réservation et qui permet aux habitants de 26 communes de la vallée de l'Hérault de rejoindre Gignac et Saint-André-de-Sangonis certains jours de la semaine pour tous leurs besoins : activités, achats, rendez-vous médicaux, formations, prendre une correspondance ou encore aller au marché de Gignac le samedi matin. Le service est organisé par Alcis Mobilité avec des véhicules de 5 ou 9 places adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Alaïs Cornement, chargée de mission mobilité durable, pôle attractivité territoriale :

« Nous avons voulu développer de nouveaux services de mobilité durable au niveau du territoire et proposer une alternative aux habitants qui rencontrent des difficultés pour leur déplacement. Car toutes les communes ne sont pas desservies en transport en commun. Cette initiative s'inscrit dans notre politique globale de développement mobilité douce, nous avons d'ailleurs réalisé une consultation publique auprès des habitants pour développer au mieux et adapter la demande à leurs besoins.

Nous avons découpé le territoire en 3 zones : ouest, est et sud ».

Ce nouveau service est accessible à tous : valides ou à mobilité réduite, jeunes enfants (sièges auto mis à disposition).

À noter que pour les personnes de plus de 75 ans, il est possible d'être récupéré à domicile sur demande.

Zone est : Aniane/ Argelliers/Gignac/La Boissière/Puéchabon/ Montarnaud/Saint-Paul-et-Valmalle

Tadam, comment ça marche ?

- ➔ Je vérifie les jours et horaires de passage du TAD pour ma commune sur les fiches horaires.
- ➔ Je réserve mon transport jusqu'à 16h la veille de mon déplacement, au n° vert gratuit : 0 805 60 81 00 en précisant mon point de départ, ma destination et mes modalités de transport. Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
- ➔ La centrale d'appel me rappelle la veille de mon départ pour me confirmer l'arrêt et l'horaire de passage du TAD.
- ➔ Le jour J, je me présente à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de départ.
- ➔ J'achète mon ticket auprès du conducteur (2€/trajet avec un accès en correspondance aux lignes régulières compris).

Pour connaître toutes les modalités de réservation et consulter les fiches horaires des communes,
rendez-vous en ligne : <https://bit.ly/4aKeA6h>

MODULAUTO :

Pour louer un véhicule, il est nécessaire de s'inscrire préalablement sur modulauto.net ou sur l'application. L'utilisateur reçoit ensuite une carte magnétique individuelle qui permet l'accès aux véhicules 7j/7, 24h/24.

Via l'application ou par téléphone au 04 67 58 06 06, il est possible de réserver une voiture à tout moment et pour la durée souhaitée.

SOLIDARITÉ

Programme octobre - novembre - décembre

La Commune par le biais de son Centre Communal d'Actions Sociales multiplie les partenariats et élargit son panel d'activités pour répondre aux attentes de tous. Elle vous propose des conférences, des ateliers, des stages, une semaine consacrée aux seniors et le traditionnel repas des aînés...

Retrouvez l'ensemble du programme sur le site web de la mairie : montarnaud.com.



Semaine Bleue 2024

du 30 septembre au 06 octobre à Montarnaud

"BOUGER ENSEMBLE... POUR ENTREtenir LA FLAMME"

Cuisine, Peinture, Réalité virtuelle, Sports...

Renseignements et inscriptions : 04.67.55.40.84 ccas@montarnaud.fr



3ème édition Octobre Rose 2024

Je me LIGUE contre le CANCER!

MONTARNAUD SAMEDI 12 OCT.

ESPLANADE Jean Moulin

09h30 : course enfant (autorisation parentale)
10h30 : course adulte & marche
Parcours : 2 kms & 7 kms
Participation : adulte 5€ & enfant 3€

Collation offerte à l'arrivée
Tirage de la tombola



Semaine Bleue :
Du 30/09 au 06/10

Course rose :
Le 12/10

Atelier Self Défense :
du 07/11 au 05/12 - 10h-12h
Inscription au 05.31.48.11.55

Téléthon :
du 29/11 au 30/11

La permanence de l'écrivain public :
13h30, les lundis (semaine paire)
à la maison des associations.
RDV : par tél au : 04.67.67.30.50

Repas des aînés : Le 10/12



Semaine bleue du 30/09 au 06/10 à Montarnaud

Programme des animations

Lundi 30 septembre 2024
- Atelier GYM (GYM FORM PLUS) 09h30 - 10h30
et 10h30 - 11h30 | Salle des fêtes

Mardi 1er octobre 2024
- Atelier Numérique Sportif (Association UFCV) 09h30 - 11h30 | Salle du Conseil Public sénior

Mercredi 2 octobre 2024
- Atelier Cuisine (Les Inattendus) 11h - 14h | Salle des fêtes Intergénérationnelle 20 personnes max

Jeudi 3 octobre 2024
- Journée Sportive (Mérault SPORT + Homologues) 09h30 - 11h30 et 14h à 16h | Nouveau City Stade derrière le collège

Vendredi 4 octobre 2024
- Jeux de société (Bibliothèque) 15h - 18h | Thématisque sportive

Activité Physique Adaptée et nutrition

Des douleurs ? Une envie de vous remettre en mouvement ? Nous vous proposons la possibilité de vous (re)mettre à l'activité physique.

Dans le cadre d'un partenariat engagé entre la Conférence des Financeurs de l'Hérault, le CCAS de Montarnaud et l'association MA Vie, vous proposent un programme d'Activité Physique Adaptée et nutrition.



Des exercices adaptés et individualisés vous seront proposés sur une durée de 12 séances à la salle des fêtes, tous les vendredis de 9h30 à 10h30 ainsi que 2 ateliers nutrition les lundis **28/10** et **18/11** de 10h00 à 12h00 dans la salle du conseil en mairie.

Intéressés ?

Vous pouvez contacter Céline Royes au 06 08 42 19 77 ou à mavie.apa@gmail.com

Repas des Aînés : le 10 décembre à la salle des fêtes.

Réservation à partir du 04/11/2024
Infos et inscriptions au :
04 99 61 43 26 ou 04 67 55 40 84
Mail : ccas@montarnaud.fr





REPORT

BÉNÉDICTE VOISIN :

Après 5 ans à la tête de l'école élémentaire, la directrice a rejoint l'école élémentaire Louisville à Montpellier, à cette rentrée.

L'engagement de Bénédicte Voisin pendant ces années lui a valu un bel au revoir et un hommage émouvant de la part de ses 425 élèves et de l'équipe enseignante, le 2 juillet dernier.

« Des élèves sont venus me chercher dans mon bureau pour m'amener au plateau sportif. Avec leurs enseignants, ils se sont mis à chanter pour me remercier et me dire au revoir ».

Native de Tulle, elle a habité la région parisienne (Yvelines) où elle a commencé sa carrière au sein de l'Éducation nationale en 1992 en tant qu'institutrice.

Puis elle s'est spécialisée pour intervenir auprès d'adolescents en grande difficulté scolaire.

Elle a ensuite travaillé à Montpellier, dans le quartier de la Paillade, à l'école Bouloche. Passionnée et pleine de conviction, elle est également militante à l'ATD Quart monde et a travaillé au sein d'une association de bibliothèque de rue à Trappes et dans une école du quartier.

« L'école et l'éducation peuvent jouer un rôle important dans la vie de chacun. L'école doit aider à s'épanouir, permettre de prendre sa place dans la société et d'être acteur de sa vie. J'ai quasiment fait toute ma carrière en enseignement prioritaire, car pour moi il n'y a pas de fatalité, tous les enfants peuvent apprendre et réussir ».

En 2019, elle effectue sa demande pour intégrer la direction de l'école de Montarnaud :

« C'était mon premier poste de direction. Ce sont des responsabilités différentes du métier d'enseignant, je suis arrivée en plus en plein COVID ! J'ai eu à gérer une nouveauté professionnelle et un événement sanitaire inédit ».

Même si elle reconnaît avoir mis un peu de temps pour ne plus avoir la nostalgie de la classe, elle a su prendre sa place et ses marques :

« au début la classe me manquait beaucoup, mais ensuite, en faisant connaissance des enfants, des parents, j'ai pu établir des relations personnelles, les accompagner et ainsi retrouver du sens. Car dans ce poste de direction, il y a beaucoup de tâches administratives parasites comme répondre au téléphone, ouvrir le portail... ».

Bénédicte Voisin a retrouvé du sens

« dans l'accompagnement des enfants à profils particuliers et le suivi avec ses collègues. Coude à coude avec eux dans leur engagement pour essayer d'accompagner au mieux les parents et répondre à leurs questions. L'objectif étant de leur permettre une scolarité plus réussie et épanouissante. C'est un travail commun avec les parents, les enfants, les enseignants, les orthophonistes... J'essaie d'être une personne relais pour eux ».



Elle se réjouit que l'école de Montarnaud dispose de Classes Ulis car cela *« permet de vivre et apprendre ensemble malgré ses différences. Ma collègue qui en a la charge, effectue un travail remarquable, en dépit du fait que nous sommes dépendants des moyens de l'éducation nationale en AESH [accompagnants d'élèves en situation de handicap]. L'école inclusive ne peut se faire sans eux, ce sont des collègues convaincus, engagés et professionnels ! ».*



RAITS



une directrice au grand cœur

Même si Bénédicte Voisin est contente de partir pour de nouvelles aventures professionnelles : « mon métier me plaît toujours autant mais j'aime aussi me remettre en question et apprendre de nouvelles choses », elle raconte avec nostalgie ses deux meilleurs souvenirs : l'arrivée du cross des enfants en situation de handicap lourd aux côtés de ceux valides et la chanson écrite et interprétée par les élèves qui ont la chance de bénéficier d'intervenants de l'école de musique toute l'année.

« Ils ont travaillé et présenté une chanson sur les jeux olympiques et leurs valeurs de partage, de solidarité et ils l'ont chanté et signé en langue des signes. C'était presque une danse... C'était symboliquement très fort, il y avait des enfants valides et en situation de handicap, cela restera longtemps dans mon cœur ».

Les derniers mots avant son départ ont été un hommage aux enseignants :

« C'est une très bonne équipe qui a pour but la réussite des élèves. Je tiens à souligner l'enthousiasme et le professionnalisme des enseignants et l'adaptabilité des AESH pour une école inclusive. Je quitte une école riche de sa mixité et j'emporte avec moi de beaux souvenirs ».

Elle a été remplacée par Nicolas Caudullo ancien directeur de l'école de Saint-Paul-et-Valmalle.



Cédric Frackiewicz : chargé des opérations de construction



Natif d'Alès, il a vécu en Haute Normandie mais a passé le plus gros de sa jeunesse en Auvergne, à Clermont-Ferrand où il a effectué ses masters d'Architecture et d'Urbanisme.

Sa carrière professionnelle a été ponctuée d'un poste assistant maître d'ouvrages, puis en tant qu'associé/co-gérant d'une société d'architecture sur Grabels, chef de projet, maître d'œuvre d'exécution pour un cabinet d'architecture, responsable programmes immobiliers chez un promoteur.

Cédric Frackiewicz, est en poste à la mairie de Montarnaud, depuis le 1^{er} juillet 2024 en tant que chargé des opérations de construction avec une idée bien précise de ses missions : « c'est un travail qui réunit à la fois, le milieu de la conception et de la construction. Mon objectif est d'assurer un suivi des opérations au sein de la commune et de coordonner l'ensemble sur les années à venir, en ayant

une vision globale des projets. Mon objectif est d'apporter cette pluridisciplinarité à la commune. Être garant de la qualité des opérations, livrer et fournir des équipements optimaux aux habitants ».

Papa d'une petite fille de deux ans et demi, il habite Montarnaud depuis un an. En dehors de ses heures de travail, Cédric est un féru de force athlétique, depuis huit ans, une discipline sportive, pour laquelle il s'entraîne 4 à 5 fois par semaine.

« Je suis passionné de sport en général. Quand j'étais étudiant, je faisais 18 heures de sport par semaine ! J'ai d'ailleurs mon brevet d'initiateur fédéral qui me donne la possibilité d'initier des personnes à la musculation et à la force athlétique ».

JEUNESSE

ALSH de nouveaux locaux pour la rentrée !

Ce qui permet, depuis septembre, d'augmenter la capacité d'accueil :

48 places sur l'ALSH Katchouks (6-11 ans) et **40 places** sur l'ALSH Oustitis (3-5 ans).



① ALSH katchouk

Cet été, les tout petits ont pris place dans leurs nouveaux locaux d'accueil de loisir sans hébergement (ALSH) situés dans la nouvelle extension de la maternelle.

Durant les congés scolaires, les entreprises ont travaillé pour transformer les anciens locaux de l'ALSH des Oustitis en ALSH Katchouk.

Les cloisons ont été abattues afin de restituer deux pièces de 83 m² et 60 m². Les reprises des ventilations ont permis de mettre ces locaux en conformité à la réglementation. Une partie des sols a été reprise, une autre remise à neuf. Toutes les peintures ont été réalisées et certaines menuiseries modifiées.

Un portakabin a été retiré, libérant de la place dans la cour de récréation arrière,

un autre restera sur place (40m²) dans l'attente du départ des ados vers leur nouvelle structure à côté du collège.

Ce départ permettra de reprendre une partie de la surface actuelle du local des ados et d'enlever définitivement le dernier portakabin.

Le montant des travaux est de 50 800 € TTC et a été entièrement supporté par la commune.



② ALSH oustitis

De nouveaux locaux pour la garderie du matin à l'école maternelle.

Trois pièces d'activité avec un grand hall d'accueil, le bureau du périscolaire, des toilettes adaptées pour les enfants sont également à leur disposition. Une classe qui était dans les dortoirs vient compléter ces équipements à disposition les mercredis et vacances scolaires.

LIVRES Remise traditionnelle

90 élèves de CM2 ont reçu des ouvrages offerts par la mairie pour leur passage en 6^{ème}.

Deux livres, un sur l'histoire de la guerre et la résistance : « Les enfants de la résistance » et l'autre qui expose une série de questions /réponses sur l'environnement « Records insolites de la nature ». Les élèves ont également reçu un livre offert par l'Éducation nationale : « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono.

Les 80 élèves de la maternelle n'ont pas été oubliés, ils ont également reçu un livre offert par la mairie : « Rêve de médaille » sur les Jeux Olympiques accompagné d'un jeu de 7 familles.





ALSH ADOS

Très active et pluridisciplinaire dans ses propositions, voici un bref aperçu de ses actions auprès des jeunes:

- ➔ **L'émission de radio** : à l'occasion de la manifestation « Partir en Livre », organisée par la bibliothèque, les ados de Montarnaud ont réalisé leur cinquième émission de radio en deux ans grâce à un partenariat avec RPH (Radio Pays D'Hérault).
- ➔ **Séjour à Sainte Enimie**, les Gorges du Tarn.
Sept filles et sept garçons entre 11 et 15 ans, ont séjourné dans un cadre naturel somptueux et bénéficié d'expériences inédites, comme la spéléo, la via ferrata, le canoë. En outre, ils ont pu découvrir les Cévennes et les grands causses, visiter les marchés traditionnels de Florac et nocturne de Saint Enimie, et bien sûr rencontrer les autres ados présents dans le centre de vacances.
- ➔ **Séjour partagé** et co-construit avec Aniane.
Un projet entamé en septembre 2023 entre les deux structures, avec comme principe, la recherche des activités par les ados eux-mêmes. Adaptation aux contraintes géographiques et budgétaires. Les ados ont pu ainsi faire la connaissance d'autres jeunes du village voisin, certains se retrouveront au Lycée Simone Veil. Ils ont pu également partager des expériences à l'étranger, telles que la découverte d'un centre de reproduction de tortues protégées, la visite des îles Mèdes, et le parc aquatique Aqua Brava. D'ores et déjà ce groupe d'adolescents s'est donné rendez-vous pour les vacances d'automne pour réaliser une activité commune.
- ➔ **Sortie en ville au cinéma.**
L'objectif est d'accompagner les ados dans leur démarche d'autonomie, en empruntant les transports en commun jusqu'à Odysseum, avec pour certains, la découverte du centre-ville de Montpellier, et une séance de cinéma en prime.

Vacances d'Automne :

- ➔ Appel à projet pour une fresque à la bibliothèque.
Les ados passionnés par le dessin ou qui souhaitent apprendre, sont les bienvenus pour terminer le projet de fresque des jardins littéraires.
Le thème est « Les mondes souterrains ».
- ➔ Favoriser les rencontres : sorties en commun avec l'ALSH Ados d'Aniane.
- ➔ Préparation d'Halloween.
- ➔ Élaboration d'activités sportives et manuelles.

De nombreuses activités sportives sont organisées sur le City ou au gymnase, des soirées à thème le vendredi soir : Just dance, karaoké, cinéma, cuisine, etc.

Sans oublier, les propositions de sorties formulées par les ados. Parmi les jeux présents dans la salle, ils peuvent retrouver billard, babyfoot, et des activités manuelles : bricolage, etc...

L'équipe :

Directeur : Benjamin Dessart
Halima Bouamoud (permanente)
Stanislas Olivier (vendredi soir)

ANIMATIONS SPORTIVES

**RUNNING
FITNESS
RENFORCEMENT MUSCU
REJOINS LE GROUPE !**

**RDV TOUS LES JEUDIS À
18H AU GYMNASSE Y.NOAH**

Le sport accessible à tous!

La municipalité de Montarnaud propose aux ados entre 11 et 17 ans des animations sportives gratuites, permettant aux jeunes de bénéficier d'au minimum une séance de sport par semaine encadrée par un professionnel

Ces séances sont ouvertes aux débutants, comme aux sportifs confirmés, souhaitant partager un moment de détente.

Ces séances sont gratuites et ouvertes à tous les jeunes de la commune de Montarnaud

BENJAMIN DESSART
06 75 07 62 00

ben-alsados

alsh.adosemontarnaud.fr

VIE ASSO

LE MILIEU ASSOCIATIF à l'honneur

Pour la première fois un défilé des associations a été organisé à Montarnaud, le 1^{er} juin dernier.

L'initiative revient à **Monique Teissier**, l'élue aux festivités et sports :

« A l'occasion des Jeux Olympiques, il nous semblait important de partager dans notre commune, les valeurs que ces jeux véhiculent. Ce défilé olympique a ainsi célébré la diversité, l'unité, la solidarité à travers la participation de différentes associations qui œuvrent au quotidien pour le bien de la commune. C'est avec une grande fierté que nous leur avons remis des récompenses honorifiques ».



< Le MHBC Le club de Handball s'est démarqué en décrochant le titre de champions d'Occitanie, avec la victoire de son équipe senior, le 16 juin dernier au palais des sports de Toulouse, face à l'équipe de Colomiers USHB sur le score de 30 à 20.

Julien Mahé président du club: *« Je suis très fier de ce nouveau titre pour le Montarnaud Handball club et de cette équipe de jeunes seniors qui est une locomotive et un exemple pour toutes nos équipes de jeunes. C'est une superbe saison pour le MHBC avec ce titre de champions et la demi-finale de coupe de l'Hérault malheureusement perdue, les ¼ de finale de nos -15 filles en championnat régional et en coupe de l'Hérault, le ¼ de finale de nos -15 garçons en coupe de l'Hérault. »* Le président tient à remercier **Julien Lallemand**, pour son investissement auprès des jeunes et son action dans la création d'une école d'arbitrage.



< VTT **Chloé Crès Clément** s'illustre au niveau national !

Jeune montarnéenne de 16 ans, elle a enchaîné deux performances nationales au printemps. La licenciée du Vélo club Urbanbike de Montpellier a cumulé 3 titres de championne d'Occitanie en 4X, XCO et enduro et un titre de vice-championne de France d'enduro. *« Le rêve devient réalité. Je m'entraîne très dur depuis plusieurs années afin de progresser et je suis heureuse de voir que le travail paye ».*

MUAYTHAI 34 BOXING CLUB >

Les 25 et 26 mai dernier aux Angles, s'est déroulé l'Open du Sud de kickboxing avec 300 compétiteurs. Le club a présenté 9 boxeurs et 8 d'entre eux ont atteint le podium. **Ismaël** est le président et entraîneur : *« Ce sont de très bons résultats qui en appellent d'autres. L'objectif est d'avoir maintenant des boxeurs de Montarnaud en équipe de France ! »*



< SPORT GYM MONTARNÉEN

3 gymnastes se sont démarquées : **Louise Morat, Alicia Guimbar et Inès Joui**. Lors de la finale à Blanquefort en Gironde, du championnat de France Ufolep de gymnastique artistique féminine, le SGM a brillé tant au niveau individuel que par équipe : les filles de 2^{ème} année (niveau ?) sont championnes de France. *« C'est vraiment exceptionnel pour un club qui n'a que 2 ans d'existence en compétition »* commente l'entraîneur et responsable technique **Imane M'Chita**.

* liste non exhaustive de nos champions connus à ce jour.

OCIATIVE



FORMPLUS – GV

Engagée dans le sport santé et bien-être des seniors, l'association a voulu mettre en lumière **Pascaline Chaumont**.

Une personne active, formatrice occasionnelle, en charge de la communication, et qui œuvre activement à la préparation des événements nationaux, tels que le Téléthon, Octobre rose, la Semaine bleue.



ASMPV 34

Zoom sur **Mathis Santos Xavier**, un jeune montarnéen qui joue en catégorie U17, c'est le plus jeune arbitre du club. Il joue à Montarnaud depuis ses 10 ans et il est scolarisé au lycée de Gignac. Son investissement auprès des jeunes a été salué.



TC MONTARNAUD

Le club a voulu rendre hommage à **Yannis Ruelland** pour son investissement en tant que membre du comité directeur et pour ses actions dans le développement du club et auprès des jeunes.



MONARC

L'association qui promeut l'art : peinture et sculpture, a souhaité remercier **Bernard Lhermitte** pour son engagement auprès de nombreuses associations (anciens combattants, club rando, gym form +, CCF, conseil des sages).



SCRABBLE

180 élèves de l'école de Montarnaud ont bénéficié d'un cycle d'initiation au Scrabble tout au long de l'année. 19 élèves se sont qualifiés pour la finale départementale :

1 champion départemental : **Léo Pioch**

1 vice-championne régionale : **Callista Delaunay**

Un Club qui se distingue en performances individuelles, en paires et collective.

Deux membres ont été remerciés : **Nathalie Cambier** : championne départementale

et **Laurent Arnaud** pour son investissement auprès des écoles.

Monique Teissier

« Nous célébrons l'engagement et le dévouement de tous ceux qui au cours de l'année 2023/2024 se sont distingués par leur implication et leur générosité. Leur dévouement inspire et motive chacun d'entre nous à donner le meilleur de nous-même. Félicitations à tous les lauréats et un grand merci à toutes les associations qui œuvrent chaque jour pour le bien-être de tous. En défilant ensemble, unis dans la diversité, nous montrons notre force collective et notre volonté de travailler main dans la main pour un avenir meilleur. Merci à toutes les associations. »

CULTURE...

BIBLIOTHÈQUE

Programme

Octobre

Dans le cadre de la semaine bleue :



Mercredi 02 de 11h à 12h30. Atelier sophro-théâtre avec Marie Cogan. Tout public. **Et de 15h à 17h30** bougez sur Just Dance en affrontant d'autres joueurs. Tout public, dès 8 ans.



Vendredi 04 de 18h30 à 20h30. Escape Game numérique « **The Room II** ». Venez découvrir de nouvelles énigmes. Collaborez pour venir à bout des mystères. Tout public, dès 13 ans. Sur inscription.



Samedi 05 de 10h30 à 12h. Jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés. Sur la thématique de la Fête de la science. A partir de 2 ans.



Samedi 05 de 10h à 12h. Atelier de réalité virtuelle, à la découverte des océans. Venez vivre une intense expérience sensorielle dans un univers virtuel sur PS4. Tout public dès 12 ans.



Mercredi 9 octobre de 15h à 17h. A la découverte des fossiles marins ! L'association Demain la Terre ! Vous propose trois ateliers :
• Atelier création de fossiles. • Atelier moulages
• Observation de fossiles.
A partir de 6 ans. Les enfants de -8 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Sur inscription.



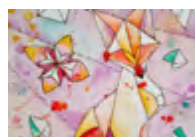
Jedi 10 de 10h30 à 11h. Musi'spectacle « Clapoti » de la compagnie Contraste. Une bulle poétique et sensorielle dans un univers aquatique. Danse, musique, image. de 0 à 3 ans. Sur Inscription 15 jours avant.



Vendredi 11 de 19h à 20h30. Escape Game. Résolez les énigmes ensemble. Pas de compétition, mais de la coopération pour parvenir à résoudre le mystère en moins de 1h. Tout public, dès 15 ans. Sur Inscription.



Samedi 12 de 10h30 à 11h30. Atelier Blink book sur la thématique des océans. Réalisez des coloriages et transformez-les en animation. A partir de 5 ans - Sur Inscription.



Mercredi 16 de 15h à 17h. Atelier origami. Pliez, créez, imaginez ! Venez tester des pliage originaux. A partir de 8 ans. Sur Inscription.



Vendredi 18 de 20h30 à 23h30. Initiation jeu de rôle. « Starfinder ». Jeu de rôle dans lequel vous jouerez des héros qui influenceront sur les événements de la galaxie. Tout public, à partir de 15 ans. Sur inscription.



Samedi 19 de 10h30 à 12h. Jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés. A partir de 2 ans.



Vendredi 25 de 9h30 à 11h. Un projet d'écoute et de partage de comptines, de berceuses, de premiers contes pour parents/enfants de moins de 3 ans avec l'association l'Oreille Bavarde.



Vendredi 25 de 19h à 21h. **Héraklès :** A partir d'un moment conté de la naissance et de la jeunesse d'Héraklès, Davy MARTIN et Muriel FROEHLICH de l'association L'Oreille bavarde animeront un moment de discussions et d'échanges sur le thème de la parentalité. Adultes. Sur inscription.



Samedi 26 de 10h à 12h. Initiation aux échecs. Tout public, dès 12 ans.



Samedi 26 de 10h à 12h. **Artémis et Apollon :** A partir d'un moment conté de la naissance et d'épisodes de la vie d'Artémis et d'Apollon, Davy MARTIN et Muriel FROEHLICH de l'association l'Oreille bavarde animeront un moment de discussions sur le thème des relations entre sœur et frère. Adultes. Sur inscription.

Renseignements et inscriptions
au 04 67 55 48 16

Fermeture de la bibliothèque
du samedi 21 décembre après-midi
jusqu'au 2 janvier inclus.

Novembre



Samedi 02 de 10h30 à 12h.

Jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés.

A partir de 2 ans.



Mercredi 06 de 15h à 17h.

Atelier réalité virtuelle. Venez vivre une intense expérience sensorielle dans un univers virtuel sur PS4. Tout public dès 12 ans.



Vendredi 08 de 20h30 à 23h30.

Initiation jeu de rôle : « Chroniques oubliées ».

Un univers Héroïc fantasy.

À partir de 9 ans. Sur inscription.



Mercredi 13 de 15h à 16h.

Atelier Scratch. Fais tes premiers pas en programmation et crée ton premier jeu vidéo ! A partir de 8 ans. Sur inscription.



Vendredi 15 de 19h à 20h30.

Escape Game. Résolez les énigmes ensemble pour parvenir à résoudre le mystère en moins d'1h.

Tout public dès 15 ans. Sur Inscription.



Samedi 16 de 10h30 à 12h.

Jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés. A partir de 2 ans.



Mercredi 20 de 15h à 17h.

La face cachée du Seigneur des anneaux.

Tout public, dès 13 ans.



Samedi 23 de 10h à 12h.

Initiation aux échecs.

Tout public, à partir de 12 ans.



Mardi 26 de 19h30 à 22h30.

Soirée jeux de société : « La famiglia », As d'or 2024.

Possibilité de faire une pause et de manger son repas tiré du sac. Pour tous, dès 15 ans. Sur inscription.



Vendredi 29 de 9h30 à 11h.

Un projet d'écoute et de partage de comptines, de berceuses, de premiers contes pour parents/enfants de moins de 3 ans avec l'association l'oreille Bavarde.



Vendredi 29 de 18h30 à 20h30.

Soirée rétrogaming avec l'association Homo Ludens. Une plongée dans les origines du jeu vidéo. Pour tous. Sur inscription.



Samedi 30 de 10h30 à 12h.

Jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés. A partir de 2 ans.



Samedi 30 de 18h à 20h30.

Dans le cadre du mois du film documentaire, projection du film « L'énergie positive des dieux » de Laetitia Møller. Venez découvrir l'univers d'Astéréotypie un collectif de chanteurs autistes et musiciens professionnels. Projection suivie de discussions. Tout public. Sur inscription.

Décembre



Mercredi 04 de 15h à 16h.

Présentation d'une autrice et de son univers :

Alice Oseman, l'autrice de Heartstopper.

Tout public, dès 13 ans.



Vendredi 06 de 20h30 à 23h30.

Venez apprendre à mener un jeu de rôle tel que « Dungeons & Dragons » avec un maître de jeu expérimenté ! A partir de 15 ans. Sur inscription.



Samedi 07 de 10h à 12h.

Présentation du jeu de société : « Dice forge »

Héros, soyez prêts ! Les dieux offrent une place à leurs côtés à celui qui triomphera de ses concurrents. Tout public, dès 10 ans.



Mardi 10 de 9h30 à 17h.

Lire c'est partir. La bibliothèque municipale accueille à l'initiative de l'école élémentaire, l'association « Lire c'est partir » qui a pour but de favoriser l'accès à la lecture pour tous. Le prix des livres reste inchangé : 0,90 €.



Mercredi 11 de 15h à 17h.

Atelier réalité virtuelle. Venez vivre une intense expérience sensorielle dans un univers virtuel sur PS4. Tout public dès 12 ans



Samedi 14 de 10h30 à 12h.

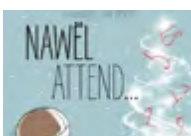
Jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés. A partir de 2 ans.



Mercredi 18 de 15h à 18h.

Atelier marque page. Du coloriage, de la broderie. Combinez les techniques pour réaliser un beau marque page qui ornerez vos livres ou bien fera un joli cadeau !

Tout public, dès 8 ans. Sur inscription.



Samedi 21 de 10h30 à 11h.

Musi'spectacle « Nawël attend ». Tout en jouant, chantant et manipulant Nawël passe le temps, ce temps interminable qui la sépare du jour de Noël.

A partir de 18 mois.

A la salle des fêtes.

Sur inscription.

LA BOÎTE DE RETOUR

Ayant une petite capacité, son utilisation doit rester exceptionnelle :

Je n'utilise la boîte de retour
que si la bibliothèque est fermée
[sauf fermeture estivale].

Je n'utilise pas la boîte de retour
pour les retours de jeux.

J'utilise la boîte de retour pour un petit nombre de
documents dont la durée de prêt est dépassée
et/ou qui sont réservés.

[je ne force pas, la boîte est peut-être déjà pleine].

PAROLE À...

Tribune de l'opposition

Nous ne comprenons pas pourquoi Mme Gallières - Durand, Maire de Viols le Fort, met en doute dans un article du Midi-Libre du 4/9/24 la volonté de la commune de Montarnaud et de son Maire de respecter le moratoire sur les constructions afin de préserver la ressource en eau, hormis les exceptions acceptées (sic) par le sous-préfet comme l'horreur urbanistique se construisant au pied du château, site sur lequel un parking ombragé destiné aux habitants du centre historique aurait été plus utile. Sinon, il n'y a évidemment aucune autre construction nouvelle sur Montarnaud :).

Nous espérons que le Maire va enfin mettre en exécution sa promesse de campagne de continuer la rénovation de la salle des fêtes historique de Montarnaud. Nous vous invitons à vous intéresser par vous-mêmes aux manifestations et activités très intéressantes se déroulant chez Macondo sur le Mas Dieu. Curieusement les publicités les annonçant sur les panneaux d'affichage et chez les commerçants disparaissent comme par magie quelques heures après leur apparition.

Nous souhaitons aux Montarnéenn-e-s une bonne rentrée et de ne pas oublier trop rapidement le message d'inclusion et d'espoir de Paris 2024.

Montarnaud Ensemble

Tribune de la majorité

Vous nous avez donné, lors du scrutin pour les élections municipales de mars 2020, la majorité, montrant votre adhésion forte à notre programme pour Montarnaud.

Nous avons donc eu à cœur, depuis notre prise de fonction en mai 2020, de réaliser ce programme. Et ceci pour respecter votre vote.

Les réalisations sont nombreuses : Montarnaud tout en gardant son caractère, se transforme pour répondre aux besoins de ses habitants.

Nous avons respecté votre vote. Ce respect est la base de la démocratie et de la confiance que peuvent placer les citoyens en leurs élus de terrain. Votre confiance nous oblige.

Nous clôturons cet été bien rempli en festivités, et en commémorations, qui a vu tous les Montarnéennes et Montarnéens dans leur diversité se réunir. Nous voulons ici remercier l'ensemble des acteurs de cette réussite. Merci à vous, employés municipaux, élus, policiers municipaux, et associations, pour votre implication et votre dévouement. Merci de donner du sens à la vie du village, merci de créer du lien entre les citoyens, merci de développer la convivialité. C'est vous qui faites battre le cœur de Montarnaud pour tous.

Montarnaudcvous

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 24/06/2024

Adoption :

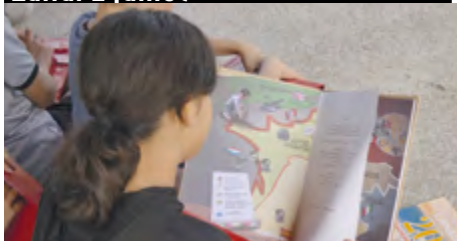
- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024
- Dénomination de voie
- Modification du tableau des effectifs
- Recours à un contrat d'apprentissage
- Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire
- Règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires (ALP) et des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
- Convention entre la commune de Montarnaud et le SIADE du Mas Dieu pour la gestion administrative et comptable du syndicat
- Modification de la composition du conseil des sages
- Convention de partenariat avec la ligue nationale contre le cancer dans le cadre d'octobre rose
- Convention de mandat au centre de gestion de l'Hérault pour la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
- Retrait d'une subvention au comité des fêtes
- Attribution d'une subvention au club taurin
- Convention d'autorisation pour la réalisation de travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public avec Hérault Energies

- Modification de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'état
- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le département de l'Hérault pour la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°111E1
- Convention d'entretien du domaine public routier départemental RD111E1
- Convention de mise à disposition du plateau sportif départemental
- Changement de dénomination du Plan de la Poste



RETOUR EN IMAGES

Lundi 1 juillet



Traditionnelle remise des livres aux 90 enfants de l'école élémentaire offerts par la municipalité pour leur passage en 6^e. Les 80 élèves de l'école maternelle ont reçu un livre sur les jeux olympiques ainsi qu'un jeu de cartes des 7 familles.

Mardi 2 juillet



Une douzaine d'enfants de la crèche ont visité le château ouvert pour la 1^{ère} fois au public cet été ! Les enfants pour remercier leur hôte, lui ont remis un dessin du château.

Vendredi 5 juillet



Bravo aux enfants du service jeunesse ! Ils ont réalisé une banderole avec des anneaux olympiques qui a été fixée sur la façade de la mairie pendant toute la durée des jeux.

Les dimanches 7,21,28 juillet



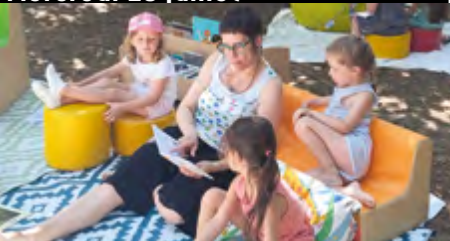
Réveil en forme les dimanches matin sur l'esplanade avec les réveils montarnéens.

Lundi 8 juillet



Accueil des enfants dans les nouveaux locaux de l'ALSH Ouistitis au sein de l'extension de l'école maternelle.

Mercredi 10 juillet



Partir en livre organisé par la bibliothèque dans le jardin de la salle des fêtes.

Dimanche 14 juillet



Fête nationale : traditionnelle cérémonie et moment de partage .

Du 15 au 17 août



La fête votive a rassemblé encore une fois de nombreux Montarnéens.

Mercredi 28 août



Concert d'Alain Schneider à la bibliothèque.

Vendredi 30 août



Beau moment de convivialité dans une ambiance musicale pour cette troisième et dernière estivale.

Jeudi 5 septembre



Visite de rentrée au Collège de Montarnaud, en présence de Kléber Mesquida Président du Conseil Départemental de l'Hérault, de la Rectrice Sophie Béjean, de Jean-François Soto maire de Gignac et président de la CCVH, de Nicole Morère conseillère départementale et de la DASEN 34.

Samedi 14 septembre



Démocratie participative : 1^{ère} réunion de quartier, secteur centre ancien.

Samedi 14 septembre



Beaucoup de monde sur l'esplanade pour le forum des associations.

Samedi 14 septembre



Kermesse des commerçants : stands et animations ont fait le bonheur des petits et des grands.

AGENDA

OCTOBRE

ZOOM PHOTO CLUB
organise la

8e EXPOSITION DES PHOTOGRAPHES AMATEURS



Du 04 au 06 octobre 2024
Salle des fêtes de Montarnaud

Route de Montpellier - 34570 Montarnaud - Coordonnées GPS : 43.64935 / 3.69837

Horaires d'ouverture : de 9h30-12h30 - 14h00-18h00 - Entrée libre

Vernissage samedi 05 octobre 2024 à 18h00
Parrain : Dominique MIGLIANI

Contact : Claudine Costa-Pouch 06-13-13-13-71 - Mail : zoomphotoclub@yahoo.fr

Samedi 5 à 9h00

MATINÉE CITOYENNE DE NETTOYAGE.

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

Rendez-vous à la salle des associations à partir de 9h00.

A l'issue de la collecte nous partagerons le verre de l'amitié !

Samedi 5 à 10h00

Réunion de quartier Secteur ZAC du Pradas tranche 1 et 3 côté est. RDV école maternelle.

Dimanche 6 de 8h30 à 13h00

VIDE GRENIER MONTARNAUD

PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE



OUVERT À TOUS

DE 8H À 13H

BUVETTE SUR PLACE

Accueil exposants : 7h EMPLACEMENT 8€

06 octobre 2024

BILLETTERIE EN LIGNE



Contact : montarnellesassoc@gmail.com
Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Montarnaud

Lundi 7 à 18h30

Conseil municipal à la salle du conseil.

Samedi 12 à 10h00

Réunion de quartier Secteur ZAC du Pradas tranche 2 et 3 côté ouest. RDV école maternelle.

Samedi 12 à 9h30

3^{ème} édition

Octobre Rose 2024

Je me ligue MONTARNAUD contre le CANCER!

SAMEDI 12 OCT.

ESPLANADE Jean Moulin

09h30 : course enfant (autorisation parentale)
10h30 : course adulte & marche
Parcours : 2 kms & 7 kms
Participation : adulte 5€ & enfant 3€

Collation offerte à l'arrivée
Tirage de la tombola

Ville de Montarnaud

Vente de parapluies roses.

Vendredi 25 de 14h00 à 19h00

Collecte de sang à la salle des fêtes.

NOVEMBRE

Lundi 4 à 18h30

Conseil municipal à la salle du conseil.

Dimanche 17 à 17h00

d'hier, d'ici et d'ailleurs

LA CHANSON

JEAN HERRERO : chant et guitare
Emile Pellegrino : accordéon numérique
www.jeanherrero.fr

Montarnaud, dimanche 17 novembre, 17h
Salle des fêtes - Participation libre - Proposé par la Ville de Montarnaud

Jean Herrero : au chant et guitare / Emile Pellegrino : accordéon numérique.

Lundi 25 de 8h30 à 12h30

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

SANS RENDEZ-VOUS, SANS INVITATION
Pour les femmes de 50 à 74 ans

MONTARNAUD

Ancienne Cave Coop.
Av. Gilbert Senes

Lundi 25 Novembre

de 8h30 à 12h30

Utilité dès 50 ans
Dépistage du Cancer du Sein

CAISSE D'ÉPARGNE www.mammobile.com
04.67.61.15.05.

DÉCEMBRE

Lundi 2 à 18h30

Conseil municipal à la salle du conseil.

Samedi 7 de 10h00 à 17h00

Marché de Noël sur l'esplanade. Nombreux stands et animations.

Vendredi 27 de 14h00 à 19h00

Collecte de sang à la salle des fêtes.

CINÉMA

Samedi 12/10 à 18h30



Salle des fêtes - Tarif unique : 5€

Vente des billets 30 min avant la séance.
Les enfants de moins de 12 ans doivent être impérativement accompagnés par un adulte.

Programmation à venir.

le 16/11 et 14/12